

# DY-MOUSSE

## 1. PRESENTATION :

Mousse lavante glycérinée.

## 2. DOMAINE D'APPLICATION :

Lavage doux des mains, pour usage fréquent.

## 3. COMPOSITION :

- Aqua
- Glycerine
- Decyl glucoside
- TEA Lauryl sulfate
- Cocoamido propyle betaine
- Acide levulinique
- Acide citrique

## 4. PROPRIETES NETTOYANTES :

Dy-Mousse produit instantanément une mousse onctueuse à fort pouvoir mouillant, enrichie en agent émoullient naturel (Glycérine). Dy-Mousse permet de réduire considérablement la quantité d'agents tensio-actifs en contact avec l'épiderme. Dy Mousse en générant 20 fois son volume de mousse assure un rinçage efficace et rapide du fait de la structure aérée du produit.

## 5. PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES :

**ARMA SA : TEST D'EFFICACITE ANTIMICROBIEN mai 1995**

Objet de l'étude : Mesure du pouvoir inhibiteur intrinsèque après contamination artificielle

Souches microbiennes utilisées pour l'essai :

- Pseudomonas aeruginosa
- Serratia odorifera 1
- Candida albicans

**Conclusion** : « On peut conclure à une excellente activité **bactériostatique** et **fongistatique** de Dy-Mousse »

## 6. PROPRIETES DERMATOPHILES :

Les composés de Dy-Mousse ont été sélectionnés en fonction de leurs propriétés dermatophiles :

- La glycérine a un effet surgraissant et adoucissant.
- L'association de tensio-actifs lavants anioniques, non anioniques et amphotères ultra doux sur une base végétale donne une mousse abondante onctueuse à bulles fines, très facilement éliminée lors du rinçage.
- Formulation sans conservateur, sans parfum et sans colorant.

## 7. ETUDES DE TOXICITE :

### 7.1. ETUDE DE L'IRRITATION PRIMAIRE CUTANÉE CHEZ LE LAPIN MALE :

Laboratoire L.T.B.E SARL -Avril 2000 selon la méthodologie décrite au J.O des 21/2/82 et 10/7/92

**Résultat** : produit pur à 10 % dans l'eau IPC =0.42 Produit classé « non irritant ».

### 7.2. ETUDE DE L'IRRITATION OCCULAIRE CHEZ LE LAPIN MALE :

Laboratoire L.T.B.E SARL – Avril 2000 selon la méthodologie décrite au J.O des 21/2/82 et 10/7/92

**Résultat** : Indice d'irritation oculaire IPC= 8.7 produit classé « faiblement irritant ».

### 7.3. AVIS TOXICOLOGIQUE

Professeur Alain BOTTA - laboratoire de biogénotoxicologie de Marseille octobre 1999

**Résultat** : Le produit ne paraît pas avoir de toxicité systémique potentielle, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles et dans le cas d'une utilisation normale.

➤ Formule déposée aux Centres Anti-Poison de Paris, Lyon et Marseille.

## 8. MODE D'EMPLOI POUR UN LAVAGE SIMPLE :

- Mouiller les mains et les poignets.
- Mettre une dose de Dy-Mousse au creux d'une main.
- Masser les mains et les poignets pendant 30 secondes au minimum.
- Insister en massant les espaces interdigitaux.
- Ne pas oublier le bord sagittal, la pulpe des doigts, le pourtour des ongles.
- Rincer abondamment.
- Sécher les mains et les poignets par tamponnements.
- Fermer le robinet avec le dernier essuie-mains utilisé.

## 9. RECOMMANDATIONS :

- Utiliser de l'eau froide.
- Mouiller impérativement les mains avant le lavage.
- Rincer abondamment.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis.
- Ne porter ni bagues, ni bracelets.

## 10. CONSEILS DE SECURITE :

Usage externe. Ne pas avaler.

## 11. INCOMPATIBILITES :

Ne pas mélanger avec des composés cationiques.

## 12. CARACTERES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide translucide de faible viscosité.
- pH =  $6 \pm 0,5$  (neutre).
- Densité 1.01 à 20°C.

## 13. CONTROLES QUALITE :

- Dy-Mousse est fabriqué selon une organisation qualité conforme à la norme ISO 9001.
- Dy-Mousse est élaboré dans une structure conforme aux directives européennes (76/768/CEE).

## 14. CONDITIONS DE STOCKAGE :

- Il est conseillé de conserver le produit dans son emballage d'origine.
- Durée de conservation : 3 ans.

## BIBLIOGRAPHIE

- ◆ **Etude de l'irritation oculaire chez le lapin mâle**  
C. ROUBIER – LTBE SARL - - 04/2000
- ◆ **Etude de l'irritation primaire cutanée chez le lapin mâle**  
C. ROUBIER - LTBE SARL - - 04/2000
- ◆ **Test d'efficacité antimicrobien**  
ARMA SA – 05/2000
- ◆ **Avis toxicologique**  
Professeur Alain BOTTA laboratoire de biogénotoxicologie